



Achat d'un matelas jamais livré sur literie-mania

Par **valspo**, le **01/08/2011 à 18:21**

Bonjour, j'ai effectué un achat concernant un matelas sur literie-mania fin mars 2011 et j'ai opté pour un moyen de paiement en trois fois sans frais par prélèvement. Une première tentative de livraison a échoué soit disant due à une carence liée au transporteur. Nous sommes fin avril et literie-mania me propose soit un remboursement ou une nouvelle livraison du même matelas. J'accepte cette dernière proposition et attends donc !!! Le mois de mai passe, quelques mails ou appels téléphoniques pour me renseigner mais des réponses très évasives. La dernière fût la meilleure puisque qu'on me signale que le fabricant de matelas (fabricant très connu) est en rupture pour ce modèle. On me demande d'attendre début juillet. J'attends donc!!! entre temps le trois fois sans frais a été débité de mon compte!!! et puis là stop. devant leur incapacité à me livrer ce matelas je demande donc mi-juillet à être remboursée. apparemment cette solution ne les gêne pas sauf que nous sommes début août et que je n'ai toujours pas vu la couleur de cet argent. la semaine dernière lors de mon dernier appel, on m'a répondu qu'il fallait compter 15 jours environ pour faire un virement????? je ne céderai pas et je viens sur ce forum pour connaître mes droits et savoir comment me faire rembourser de cet achat. cordialement

Par **mimi493**, le **01/08/2011 à 18:23**

Seule solution, LRAR de mise en demeure de rembourser sous huitaine pour absence de livraison dans les termes convenus, qu'à défaut vous saisirez le tribunal de proximité

Par **valspo**, le **01/08/2011** à **18:30**

merci de votre réponse, j'espère que cela suffira!ncordialement